

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AU FÉMININ DANS MA VILLE

RECUEIL D'EXPÉRIENCES



ÉDITO



« L'évolution de la place de la femme dans le sport, et dans la société française en général, est une question majeure de notre époque comme le montre le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes désigné grande cause nationale du quinquennat actuel.

En tant qu'élu.e.s en charge des sports et décideurs locaux, il est de notre ressort d'agir, de mettre en place des actions pour contribuer au développement de la pratique féminine, qu'elle se situe dans le cadre fédéral ou de manière auto-organisée.

C'est la raison laquelle, l'ANDES souhaite s'inscrire comme actrice de ce changement de paradigme du « sport fait par et pour les hommes », en prônant notamment de meilleures conditions de pratique des activités physiques et sportives pour toutes et tous. Nécessairement, le rééquilibrage se trouve plus conséquent pour le public féminin.

Aussi, les élu.e.s de notre réseau ont désiré créer une commission « Sport au Féminin » pour sensibiliser et informer leurs collègues sur les spécificités inhérentes à ce public, afin de leur donner les moyens de mettre en place des actions pragmatiques dans leur commune ou intercommunalité, et d'œuvrer en faveur du développement des femmes dans le sport.

Ce recueil d'expériences se situe dans la pure tradition de l'ANDES, réseau sport des collectivités locales, qui a à cœur de valoriser les nombreuses initiatives déjà présentes dans nos territoires et de les partager largement dans l'espoir qu'elles soient reproduites et dynamisent de nouveaux territoires.

Je vous souhaite, mes cher.e.s collègues, de trouver dans ce recueil des actions inspirantes et adaptées à vos réalités locales pour qu'ensemble, nous offrions à nos concitoyens et concitoyennes les meilleures conditions de pratique.»

Marc SANCHEZ, Président de l'ANDES



« La commission « Sport au Féminin » réunit des femmes et des hommes, élu.e.s en charge des sports dans leur commune, qui souhaitent s'investir pour une meilleure compréhension des enjeux du développement des activités physiques et sportives pour toutes et pour tous.

A la recherche des points de résistance qu'il est nécessaire de lever, et des leviers à mobiliser pour encourager cette évolution, la commission souhaite informer et sensibiliser les collectivités locales sur leur champ d'action à ce sujet, à condition de porter une politique volontariste à cet égard.

C'est pourquoi, nous avons en premier lieu réalisé une étude sur « La place du sport au féminin dans les collectivités locales » qui nous avait permis de faire un constat. La deuxième étape de notre contribution à une meilleure égalité femme-homme dans le sport, est la constitution d'un recueil d'expériences composé d'actions innovantes et reproductibles sur d'autres territoires.

Ainsi, au-delà de valoriser des initiatives déjà présentes localement, l'objectif de cette « boîte à idée » est de démocratiser des actions impactant favorablement l'accès des femmes aux activités physiques et sportives, et inciter nos collègues, véritables décideurs politiques locaux, à les expérimenter, voire les pérenniser. Ce recueil aura vocation à être amendé par de nouvelles idées partagées par les territoires, pour devenir un document ressource et inspirant pour les acteurs de ce changement au service de nos concitoyennes »

Nathalie BONNEFOY, Vice Présidente ANDES et Co-Présidente Commission Sport au Féminin

SOMMAIRE

AGEN - DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ.....	2
ARRAS - OSEZ BOUGER LES LIGNES	4
BOURGES - LE SAMEDI, C'EST SPORT A LA PLAGE	6
BOURGES - FEMMES ET SPORT A LA MÉDIATHEQUE	8
BREUILLET	10
CRETEIL - CRÉATION D'UNE SECTION FÉMININE DE HANDBALL.....	12
CRETEIL - CRÉATION D'UNE SECTION FÉMININE DE FOOTBALL.....	14
DRAGUIGNAN - GYM POUSSETTE	16
DRAGUIGNAN - RENFORCEMENT MUSCULAIRE	18
GRENOBLE - SEMAINE DU SPORT FÉMININ.....	20
LA COURNEUVE - SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE.....	22
LA ROCHELLE - MANIFESTATIONS SPÉCIFIQUEMENT FÉMININES	24
LA ROCHELLE - SPORT AU FÉMININ	26
LE HAVRE - EN FORME	28
LE HAVRE - DÉCOUVREZ LE SPORT	30
LE HAVRE - MON COACH SPORTIF.....	32
MELUN - SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE	34
MELUN - DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE	36
PLOUGASTEL - ASSOCIATION GYMARMOR.....	38
RENNES - LES SPORTS S'ENMELLENT.....	40
ROMANS SUR ISERE - CAMPUS SPORTS FÉMININS.....	42
VILLENEUVE D'ASCQ - SPORT POUR ELLES.....	44

Les photos utilisées pour illustrer cet ouvrage sont libres de droit et non-contractuelles.

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Agen (47)	62
Spécificités du territoire	Nombre infrastructures sportives
QPV	RES : 133
Nombre d'habitants	En gestion communale : 34
33 988	Nom de l'action
Budget sport	Développement du sport féminin
Fonctionnement : 42 725.60 €	Porteur de projet
Subventions : 438 906 €	Ville
Investissements : 1 200 000 €	Types d'actions
Nombre de licenciés	Fonctionnement
Féminines : 2 706 (39%)	
Total : 6 938	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Le **DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ** constitue un des axes de développement du sport à Agen et un des objectifs de l'engagement municipal n°88.

Au niveau national, les femmes restent très largement minoritaires dans le monde sportif, aussi bien en termes de pratiques que d'accès aux responsabilités. Actuellement, une seule (FF d'Escrime) des 31 fédérations olympiques est présidée par une femme.

Par ailleurs, seule 1 femme sur 5 qui exerce une activité physique le ferait dans un club, alors que ceux-ci ont la volonté de les accueillir et très souvent la compétence pour le faire.

Au niveau local, le taux de licenciées féminines dans l'ensemble des clubs agenais subventionnés est de 39%. Ce taux n'est cependant que de 18% pour les sports collectifs. Il s'agissait donc de proposer un plan d'actions pour permettre au sein des clubs et sur les équipements pour permettre la pratique féminine, en identifiant les freins et en les levant.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Depuis 2017, des actions ont été initiées par le service des Sports afin de favoriser et valoriser la pratique au sein des associations. La politique sportive municipale agenaise repose sur un lien fort avec les associations qui sont les acteurs premiers des politiques publiques du sport et donc les partenaires premiers et incontournables de toute action volontariste dans le champ des Activités Physiques et Sportives :

- Mise en place en 2017 d'un critère fort et central dans le nouveau régime de subvention en faveur de la mixité au sein des clubs (objectif d'un ratio 60% / 40%), ce-lui-ci a été renforcé en 2018.
- Cycle de conférences sur la place des femmes dans le sport, l'accueil du public féminin et la prise de responsabilité des femmes au sein des instances dirigeantes. Ce cycle court mené sur l'année 2018 doit permettre aux associations de développer une culture de base de la situation du sport féminin, des enjeux que représente son développement. Au-delà de ces aspects de formation, il s'agit aussi de créer les conditions du développement d'une culture commune sur un thème particulier entre les associations et la Ville.

- Depuis 2017, ouverture de certains équipements sportifs entre midi et deux heures afin de permettre la pratique des femmes actives, le Stadium, les vestiaires du Parc des Sports...

- Lancement de « Elles & Sports », journée du sport féminin, visant la pratique d'une activité physique par toutes les femmes, quelque soit leur âge (1ère édition le 18 novembre 2017, 2eme édition en Juin 2019).

- Accompagnement dans le développement de sections sportives féminines : football féminin au collège Chaumié.

Par ailleurs, la ville d'Agen accompagne des manifestations ayant un rôle important dans la promotion du sport féminin :

- Soutien à l'organisation d'une course pédestre réservée aux femmes « L'Agenaise au féminin » dans le cadre de la Journée de la Femme (soutien logistique et financier).

Perspectives 2019

- Engager, en lien avec le service Petite Enfance, une réflexion sur la levée du frein lié à la garde d'enfant. Le temps disponible des femmes est selon l'INSEE un des premiers obstacles à la pratique sportive.
- Encourager les clubs sportifs résidant dans un même équipement à proposer des créneaux de fonctionnement permettant une pratique simultanée mère / enfants.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Ces actions sont en cours et reçoivent un écho plutôt favorable de la part des clubs. Elles se traduisent toutefois assez peu par des actions concrètes au sein des associations. Il est à noter cependant que :

1. La participation aux actions de formation et de promotion n'est pas spontanée mais assez forte.
2. Le taux de licenciées a augmenté au bénéfice de la mise en place d'un critère mixité fort, avec un impact financier significatif.

Ce plan pourra être évalué à l'issue du mandat au travers d'un critère unique : la progression du nombre de licenciées dans les clubs. Ce critère unique bien qu'insuffisant pour évaluer une politique globale constitue toutefois un fiable témoignage de la dynamique en cours sur cette thématique.

A ce jour, après deux ans d'expérimentation le taux de licenciées féminines et le nombre de licenciés a augmenté au sein des clubs agenais.

ANNEE	FÉMININES LICENCIÉES DANS LES CLUBS AGENAIS	TAUX DE LICENCIÉES DANS LES CLUBS AGENAIS	CLUBS REpondant AU CRITERE DE MIXITE (60/40%)
2016	2 437	37%	10
2018	27 06	39%	12



PAROLE D'ÉLU
Alain DUPEYRON

Adjoint au Maire en charge des sports d'Agen et référent ANDES (47)

« Pour une collectivité, il est primordial de bien orienter dès le départ son projet. Plusieurs aspects sont à prendre en compte dont notamment les stratégies politiques, les besoins et les attentes des populations et des sportifs. Il est également important de réfléchir à la vision que l'on souhaite donner à sa commune dans les dix années à venir afin de se projeter. »

Nom de la ville Arras (62)	Nombre associations sportives 96
Spécificités du territoire QPV	Nombre infrastructures sportives 81
Nombre d'habitants 40 721	Nom de l'action Osez bouger les lignes
Budget sport Fonctionnement : 6 230 000 € Subventions : 2 674 217 € Investissements : 660 000 €	Porteur de projet Ville Association Partenaires privés
Nombre de licenciés Féminines : 3 500 (35%) Total : 10 000	Types d'actions Fonctionnement

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Dans le cadre du Programme Territorial Sports, la Ville d'Arras n'a pas seulement une responsabilité sportive. Elle a aussi et surtout un impérieux devoir éducatif vis-à-vis de tous les publics et porter par la même envie d'épanouissement à la fois collectif et individuel. D'où l'importance de l'éducation par le sport, la culture et l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle avec une méthode pédagogique qui en découle.

OSEZ BOUGER LES LIGNES, c'est avant tout proposer des activités diverses et variées à destination du public féminin.

Depuis de nombreuses années, nous constatons au sein des quartiers, que la place de la fille, femme, mère de famille n'est pas valorisée :

- Découverte de différents sports (Sports collectifs, individuels, d'opposition ...) en lien avec la visite du patrimoine culturel et sportif arrageois sans oublier d'aller à la rencontre de Sportives de Haut Niveau (basket, badminton, athlétisme, football, rugby).

- Mettre en avant la culture de chacune, les origines ethniques par les Activités Physiques et Sportives : danse, musique, pratique sportive urbaine (street-basket, foot, skate, roller...).

Les objectifs sont :

- Permettre aux jeunes filles et femmes de prendre toute leur place dans les différents quartiers de la ville par le biais du sport, de la culture du sport ...
- Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et le bien vivre ensemble du public féminin par le sport, la culture (d'origine, urbaine, art ...), la citoyenneté.
- Rassembler les jeunes filles, femmes de toutes origines ethniques par quartier, afin de développer la mixité sociale et apprendre à se connaître.
- Proposer la découverte des métiers en permettant une immersion au sein des différents services de la Ville d'Arras ou de partenaires (Réseaux d'entreprises).
- Favoriser l'intégration de ces jeunes filles et garçons issus des quartiers dans le cadre de stage obligatoire

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Les conditions ont été rassemblées pour que ce projet soit une belle réussite. Grâce à la mise en place d'une équipe éducative et sportive, des animations diverses et variées ont été mises en place afin de susciter la curiosité et sensibiliser l'enfant à différentes activités sportives et éducatives par la culture du sport et la citoyenneté.

La Ville a mis en place ce projet en mobilisant tous les acteurs sportifs, sociaux et culturels qui œuvrent au quotidien auprès de l'enfant, la jeunesse et des familles pour favoriser la mixité et le lien social (le monde associatif, l'enseignement, le sport, ...) et de les rassembler autour d'un même projet « **OSEZ BOUGER LES LIGNES** » en lien direct avec les 3 piliers de la politique sportive :

- La réussite éducative,
- L'attractivité du territoire,
- La démocratie participative.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Nous constatons qu'à partir de 13 ans, les filles ont besoins d'avoir des activités sportives spécifiques pour elles. A ce moment, la mixité des pratiques peut représenter un réel frein pour les filles.

Il est important de redonner une place au public féminin et de développer les valeurs d'égalité Homme – Femme ou Garçon – Fille.

Des temps de partage entres elles restent à accentuer dans la pratique sportive, puisque dès qu'elles sont en mixité, il y a une perte d'assurance, d'expression, et elles ne pratiquent pas librement.

La rencontre d'une sportive de Haut Niveau a permis un échange sur le parcours de celle-ci, et aussi d'encourager, d'accompagner les filles à la pratique sportive.



PAROLE D'ÉLUE Annie LOBBEDEZ

Adjointe au Maire en charge des sports d'Arras (62)

« La ville d'Arras est particulièrement fière de répondre au label « Ville Active et Sportive » et ainsi mettre en avant sa politique sportive volontariste avec comme levier pour la réussite éducative, l'attractivité du territoire et la démocratie participative .

Nombreux sont les clubs et associations sportives qui rythment la vie arrageoise au gré de leurs performances.

Ici, le sport est considéré comme facteur de lien social, de bien-être et d'échanges. Que l'on soit sportif de haut niveau ou amateur, chacun trouve sa discipline, son équipement, son rythme pour se dépasser ou simplement se détendre.

Le sport est une belle école, synonyme de positivisme et de construction. Nos sportifs de haut niveau Emile LEFEL en Badminton, Esther TURPIN en Athlétisme, Elodie MAC-QUART en Triathlon en sont de formidables ambassadeurs.

Les nombreuses performances individuelles ou collectives nous prouvent chaque jour qu'il est possible d'allier vie professionnelle, vie de famille et carrière sportive.





BOURGES

Nom de la ville Bourges (18)	Nombre associations sportives 180
Spécificités du territoire QPV	Nombre infrastructures sportives 80
Nombre d'habitants 68 000	Nom de l'action Le Samedi, c'est Sport à la Plage !
Budget sport Fonctionnement : 1 900 000 € Subventions : 1 700 000 € Investissements : 614 200 €	Porteur de projet Ville
Nombre de licenciés Féminines : 6 545 (35%) Total : 18 074	Types d'actions Fonctionnement

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Concernant la mise en place des animations nommées « **LE SAMEDI, C'EST SPORT A LA PLAGE** », le Service des Sports a sollicité les associations sportives berryères, et 18 d'entre elles ont répondu positivement. Cette mobilisation associative, ainsi que l'investissement des ETAPS, a permis de proposer un large panel d'activités (arts martiaux, stand-up paddle, aviron, marche nordique, ...).

En termes de calendrier, le Service des Sports a choisi de mettre en place ces animations sportives tous les samedis de l'été de 10h à 12h, du 30/06 au 1/09 inclus, en programmant 2 à 3 activités différentes chaque matin. Le rendez-vous hebdomadaire, la planification et le lieu choisi (lieu passant) ont permis aux participantes d'anticiper, programmer et effectuer un choix de pratique.

La communication autour de ce dispositif a été réalisée avec le service communication de la ville de Bourges (site internet, flyers, réseaux sociaux, journal de la ville, ...), et via la presse locale (5 articles ont couvert l'été). La gratuité de ces activités permet un accès à la pratique pour toutes. Cette saison, cette action s'est étendue aux jardins de la ville.

Dans les points à améliorer, il sera nécessaire de pouvoir quantifier la participation des femmes à ces animations, puisque la pratique n'est pas exclusive.



GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Suite à la création de « la plage de Bourges » en 2016 et l'ouverture de la baignade à partir de l'été 2017, il existait une réelle volonté d'animer cet espace et plus spécifiquement par la mise en place d'Activités Physiques et Sportives (APS), à l'été 2018.

Dans le même temps, l'Adjointe au Maire en charge des sports avait pour objectif de développer la pratique d'APS pour le public féminin.

Le but était alors de proposer un panel de disciplines variées, permettant au public féminin de découvrir une activité durant l'été afin d'envisager une pratique régulière sur la saison 2018/2019.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

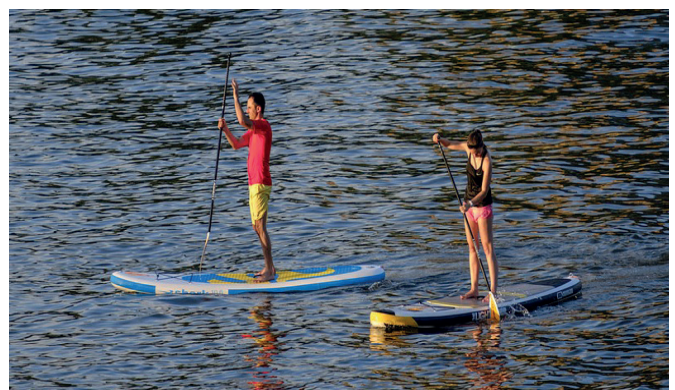
Ce dispositif a permis de révéler l'intérêt des associations sportives berruyères pour le développement de la pratique féminine, et leur volonté d'accueillir un public féminin au sein de leur structure. Toutes ont signalé que cette action était une belle initiative, leur permettant peut-être d'aborder un public qu'elles n'ont pas l'habitude de recevoir.

La participation de nombreuses femmes aux diverses activités, sur plusieurs samedis pour certaines, démontrent leur volonté de pratiquer une APS. Lors des animations, les participantes ont pu dialoguer, échanger avec les éducateurs permettant d'avoir des informations sur l'association ou l'activité, et par la suite peut-être favoriser l'intégration au sein de l'association.

Le choix des disciplines ne s'est pas uniquement porté sur les activités orientées « féminines » et pourtant une très forte majorité de femmes a participé aux activités estivales.

Il est essentiel d'adapter le contenu des séances aux publics accueillis, et parfois certaines participantes n'avaient pas ou peu fait de sport depuis plusieurs années.

Il est par contre difficile d'avoir des données chiffrées quant aux nombres d'adhérentes et le service des sports n'a pas, aujourd'hui, d'outil permettant de faire un suivi des participantes et de mesurer l'impact de cette action au sein des associations participantes.





BOURGES

Nom de la ville Bourges (18)	Nombre associations sportives 180
Spécificités du territoire QPV	Nombre infrastructures sportives 80
Nombre d'habitants 68 000	Nom de l'action Femmes et Sport
Budget sport Fonctionnement : 1 900 000 €	Porteur de projet Ville
Subventions : 1 700 000 €	Types d'actions Fonctionnement
Investissements : 614 200 €	
Nombre de licenciés Féminines : 6 545 (35%) Total : 18 074	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Dans le cadre de ses actions et animations, la Médiathèque de Bourges a souhaité aborder la thématique des **FEMMES ET DU SPORT**, la question des représentations en étant le point central.

Les médiathèques ont pour mission d'aborder des sujets de société qui questionnent le monde d'aujourd'hui, dans les collections mises à disposition du public comme dans les manifestations qu'elles proposent. La place du sport dans la société et la pratique féminine en particulier sont des questions récurrentes aujourd'hui qui nous concernent tous. La médiathèque a souhaité tisser des partenariats pour donner plus d'ampleur à cette manifestation... et l'inscrire pleinement dans la pratique sportive berruyère !

Colette Puynège-Batard, conservateur en chef et directrice des bibliothèques de Bourges a pris l'attache du Service des Sports pour établir des contacts avec le milieu sportif.

A l'occasion de ces échanges est née une envie partagée d'un partenariat entre les équipes de la Médiathèque et du Service des sports en particuliers avec les ETAPS de la Ville chargés d'interventions auprès d'enfants et dans le

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

La Médiathèque a établi un programme :

- Avec un fil conducteur : une exposition qui s'intitule « Sportives ! » accueillie à la Médiathèque de décembre 2018 à février 2019,
- Une rencontre littéraire avec l'auteure Cécile Coulon, elle-même pratiquante sportive et qui prépare une thèse de doctorat « Corps et sports dans la littérature narrative française contemporaine ». Ce travail illustre parfaitement les passerelles qui existent entre sport, lecture et écriture;
- La projection d'un film documentaire « Les demoiselles du tatami » d'Isabelle Cadière (2012),
- L'organisation d'une table ronde avec plusieurs intervenants pour évoquer différents aspects du sport féminin : sociologie, évolutions, pratiques, responsabilités;
- Des lectures de textes littéraires sur le sport;
- L'organisation d'une « course urbaine » alliant Sport et Culture par un circuit dans la ville historique et des points d'accueil axés sur l'architecture ou la littérature.

Ce programme a été une opportunité pour le Service des Sports afin de s'investir sur une action ciblant des enfants de classes primaires CE2, CM1, CM2 portant sur la question des représentations dans le sport. Les éducateurs sportifs ont contacté des écoles. Très rapidement, 5 enseignants ont été volontaires pour travailler avec leurs élèves en venant visiter l'exposition mais surtout participer à une animation interactive permettant de recueillir leur expression et d'élargir les champs de réflexion.

Le Service des Sports collabore également à la « course urbaine » sur la partie organisationnelle et logistique. Ce travail prend un relief particulier par la collaboration engagée avec la Médiathèque qui utilise d'autres vecteurs pédagogiques que ceux habituellement mis en œuvre.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Ce qui nous semble être intéressant à souligner est l'importance du travail partenarial qui a permis de croiser :

1. Des compétences,
2. Des outils,
3. La connaissance des publics,
4. Le savoir-faire des services sport et culture,
5. Des professionnels du sport et de la culture.

Par ailleurs, l'action conduite avec les écoles primaires se construit avec le bénéfice de la durée : avec les enseignants en amont du temps fort, le jour de l'animation autour de l'exposition et ensuite par l'exploitation de l'événement par les enseignants et les éducateurs sportifs.

De chaque réunion émane de l'enthousiasme en découvrant auprès du partenaire un nouveau champ d'action ou simplement une autre façon d'agir avec un but éducatif commun : Culture et Sport contribuent à l'épanouissement de tous en permettant de porter un nouveau regard sur les pratiques actuelles et les aspirations de chacun.

Dans une société contemporaine en mouvance permanente et en recherche de repères partagés, le rôle essentiel des bibliothèques rejoint parfaitement celui de l'éducation sportive dans les dispositifs de politiques publiques favorisant l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, à apprendre, partager et inventer ses usages.



PAROLE D'ÉLUE Nathalie BONNEFOY

**Adjoint au Maire en charge des sports de Bourges et
Vice-Présidente ANDES (18)**

« Mettre en place un nouveau projet, une nouvelle action est toujours un défi. Cependant, il est possible de faire beaucoup avec peu de budget en mobilisant les structures associatives ou bien sûr les autres services internes à la collectivité. Les passerelles sont nombreuses et parfois moins compliquées qu'on ne peut l'imaginer ! Que ce soit avec les thématiques culture, environnement ou sociale, il est possible de proposer des activités ou des actions variées, innovantes et créer des collaborations parfois étonnantes mais toujours fructueuses. Dans ce cas, l'offre municipale ne vient pas concurrencer les clubs et associations sportifs mais bien au contraire, les mettre en valeur et leur donner la possibilité de se faire connaître ou de se développer.

Cependant, si la commune et les partenaires ont parfois des idées nombreuses et novatrices, la nouveauté n'est pas gage de succès : impossible de savoir à l'avance si le public sera au rendez-vous. Il faut donc communiquer, expliquer, et surtout donner du temps à une action. Le public doit se saisir de la proposition et en tirer lui aussi ses conclusions. L'expérience usagers est alors un levier formidable pour améliorer et inscrire durablement une opération. Un projet n'est finalement jamais totalement terminé ! »

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Breuillet (91)	20
Spécificités du territoire	Nombre infrastructures sportives
-	1
Nombre d'habitants	Nom de l'action
8 500	N.C
Budget sport	Porteur de projet
Fonctionnement : 150 000 €	Ville
Subventions : 80 000 €	Association
Investissements : 10 000 €	Types d'actions
Nombre de licenciés	Fonctionnement
Féminines : 1 423 (60%)	Subventions
Total : 2 357	

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Nous soutenons l'ensemble de ces actions par le biais de subventions directes auprès des associations soutenues, et/ou par le biais d'une mise à disposition et aides des services municipaux (équipements sportifs, transports, logistique, sécurité, communication, trophées/récompenses).

Les différents événements ont été des réussites dans leur ensemble, après il est vrai que cela doit être mis encore plus en lumière à travers l'aide et la diffusion des divers supports de communication (presses locales, radios, réseaux sociaux, TV, presses spécialisées).



GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

La municipalité a souhaité mettre en place au sein de son territoire une politique sportive à travers son service des sports – vie associative. Ce dernier, en relation avec le tissu associatif local est soit porteur ou à défaut soutien des initiatives qui s'articulent autour du sport et plus particulièrement le sport féminin.

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des événements autour de la promotion et de la mise en valeur du sport féminin. Ce dernier est en pleine explosion au niveau national.

Plusieurs actions ont donc été réalisées en partenariat avec les associations locales, ou les écoles élémentaires. En effet, nous mettons également à l'honneur l'handisport car il y a une volonté municipale de mettre en exergue la mixité valide / non-valide. Nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Marie-Amélie LE FUR et prochainement Mme Nantenin KEITA, toutes les deux athlètes paralympiques.

Course à pied, marche nordique, activités de relaxation, bien-être pour les seniors, hockey sur roller, roller derby et le football sont des activités déclinées au féminin sur notre commune.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

L'essentiel est de bien faire véhiculer et promouvoir ce discours. Nous souhaitons lutter contre toutes formes de discriminations et aprioris...

Permettre à des enfants, jeunes femmes ou plus âgées de pratiquer une activité, pour lutter contre toutes formes d'exclusion sociale, faire également de la prévention et mettre en avant les bienfaits d'une pratique sportive (lutter contre la sédentarisation, l'obésité, maladies cardiovasculaires, ostéoporose, ...).

Les principaux problèmes rencontrés sont le manque d'espaces pour permettre d'autres pratiques, le manque d'encadrement et donc de moyens financiers en adéquation avec le souhait de mettre en place de façon complémentaire des projets municipaux et associatifs.

Il serait souhaitable que davantage de crédits ou subventions soient alloués par les Établissements Publics de Coopération Intercommunale pour soutenir de tels projets afin qu'il y ait une pérennisation et un ancrage plus fort dans les territoires.



PAROLE D'ÉLU
Jean-Louis ROBERT

Adjoint au Maire en charge des sports de Breuillet (91)

« A Breuillet, nous portons un attachement particulier à la pratique sportive féminine, convaincus que c'est un élément incontournable de l'égalité hommes – femmes.

Toutes les associations de la ville sont encouragées dans ce sens et nous en faisons un critère au moment de l'attribution des subventions.

Depuis 3 ans maintenant, nous proposons en point d'orgue de nos actions, un tournoi de foot Féminin U19 qui rassemble les meilleures équipes nationales et prend chaque année plus d'ampleur.

Nous sommes fiers de la réussite de ce magnifique projet qui contribue à la promotion du sport au féminin et des valeurs d'égalité, de partage et de solidarité qu'il véhicule.





Ville de Créteil

Nom de la ville Creteil (94)	Nombre associations sportives
Spécificités du territoire QPV	95
Nombre d'habitants 91 451	Nombre infrastructures sportives 49
Budget sport Fonctionnement : 16 855 000 € Subventions : 4 567 000 € Investissements : 2 250 000 €	Nom de l'action Création section hand.
Nombre de licenciés Féminines : 6 192 (37.6%) Total : 16 469	Porteur de projet Association
	Types d'actions Fonctionnement

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

La Ville de Créteil, l'US Créteil et la ligue d'Ile de France de handball ont lancé en 2015 une opération dans le cadre d'un plan de féminisation de la pratique sportive.

L'idée était de favoriser la pratique des jeunes handballeuses, notamment les collégiennes, avec pour objectif de constituer à moyen terme une équipe qui pourrait par la suite participer au championnat fédéral.

En effet, les professeurs d'EPS des collèges avaient relevé un engouement des jeunes filles pour la pratique du handball qui ne pouvait pas se concrétiser à Créteil, en raison de la planification des équipements sportifs.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

2015

1ère phase : En collaboration avec la direction des sports, la direction de la jeunesse a mis en place des stages sportifs pour les adolescentes inscrites dans les animations organisées pendant les vacances scolaires et en instaurant des passerelles avec l'US Créteil handball.

Des tournois « Macadam hand » mixtes ou féminins ont été organisés pendant les vacances scolaires.

Les associations sportives des collèges ont également été associées au dispositif en incitant leurs élèves à participer à cette opération.

En parallèle, une réflexion a été engagée par la municipalité, l'US Créteil handball et l'OMS pour évaluer les moyens nécessaires, notamment en termes de créneaux horaires, pour mettre rapidement en œuvre le projet sportif féminin.

2016

2ème phase : Elle a permis à l'US Créteil de constituer un groupe d'une vingtaine de pratiquantes qui, au-delà de leurs séances avec l'AS, sont venues de façon régulière au gymnase N. Paillou le samedi matin pour participer à un entraînement encadré par des éducateurs sportifs du club.

La municipalité a fixé les orientations pour que le projet se concrétise dans les équipements sportifs municipaux tout en prenant en compte les contraintes des autres disciplines.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Ce dispositif se concrétise aujourd'hui par la création de plusieurs créneaux réservés aux féminines au sein de l'US Créteil handball.

Ainsi, depuis la rentrée de la saison 2018 / 2019, ce sont 67 handballeuses qui pratiquent au sein du club :

- 14 filles jouent en mixte dans les catégories mini hand
- 53 filles évoluent dans les championnats (-11 ans, -13 ans, -15 ans et -18 ans)

Pour obtenir ce résultat, il a fallu faire adhérer l'ensemble des partenaires au projet afin que chacun porte sa plus-value du projet. Des temps de concertation annuels sont donc nécessaires pour évaluer le dispositif qui demande une attention particulière.

La principale problématique a été rencontrée lors de la phase 2. En effet, il était difficile de définir sous quelle entité les filles pratiquaient le samedi matin : jeunesse ou club ?

La phase 2 fonctionne finalement sous la double responsabilité du club, qui encadrerait l'activité sur le plan technique, ainsi que de la direction de la jeunesse avec la présence des animateurs pour encourager les jeunes filles à venir au gymnase.

En termes de responsabilité, une cotisation allégée a été demandée aux pratiquantes afin de régler les questions d'assurance.

La disponibilité des créneaux reste également une donnée importante lors de la planification annuelle afin de pérenniser le développement du handball féminin à Créteil.





Ville de Créteil

Nom de la ville Creteil (94)<	Nombre associations sportives
Spécificités du territoire QPV	95
Nombre d'habitants 91 451	Nombre infrastructures sportives 49
Budget sport Fonctionnement : 16 855 000 € Subventions : 4 567 000 € Investissements : 2 250 000 €	Nom de l'action Création section foot
Nombre de licenciés Féminines : 6 192 (37.6%) Total : 16 469	Porteur de projet Association
	Types d'actions Fonctionnement

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Avant 2016, l'US Créteil Lusitanos football était une association comptabilisant un peu plus de 1000 adhérents... tous masculins.

Depuis, le club a souhaité développer son offre de pratique en interne que ce soit au niveau sportif, des dirigeants et de l'arbitrage en féminisant ses effectifs.

Par ailleurs, depuis 2018, la Fédération Française de Football (FFF) oblige les clubs ayant des équipes évoluant dans les championnats nationaux (N1, N2, N3) et/ou régionaux (R1, R2, R3) à engager des féminines.

Le projet a été soutenu par la municipalité dans le cadre des objectifs du développement de la pratique sportive pour tous.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

En 2015 / 2016

Phase 1 : l'US Créteil Lusitanos football a commencé la féminisation de sa structure associative par la création d'une équipe sénior fille évoluant en championnat.

Phase 2 : Courant 2016, le club a constitué un projet avec le soutien de la direction des sports afin de toucher le public féminin au niveau des collèges et des lycées.

En 2016 / 2017

Lors des réunions de fin de cycle, un représentant de l'US Créteil football est venu présenter le projet aux professeurs coordinateurs des collèges et lycées cristo-liens, l'idée étant de les accompagner dans la création d'AS football ou la mise en place d'événements ponctuels liés à la promotion du football féminin.

Deux tournois ont été organisés au cours de la saison 2017 / 2018 regroupant plusieurs équipes de collégiennes et lycéennes.

Parallèlement, la Ville a engagé des actions pour renforcer le projet du club dans les écoles et dans les accueils loisirs :

- Une opération « balle au pied » a été organisée en collaboration avec l'Education Nationale et le district de football, regroupant environ 650 élèves de Cycle 3 (CM1 CM2), constitués en équipes mixtes.
- La direction de la jeunesse a mis en place des activités citoyennes autour du football féminin pour les enfants des accueils loisirs.
- Il a été tenu compte du projet sportif lors de la planification des installations municipales mais également territoriale gérées par le Grand Paris Sud est avenir.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

A l'heure actuelle, le club accueille 110 féminines évoluant dans les catégories suivantes :

- Séniors, U19, U16, U13 (≈ 20 joueuses), U11 (≈ 15 joueuses) et U8 & U9 (≈ 15 joueuses)

Les 2 principales problématiques rencontrées sont :

- La disponibilité des terrains : En effet, malgré le réaménagement des créneaux horaires, le club a été dans l'obligation de louer des terrains supplémentaires à proximité de Créteil;
- La coordination des différents partenaires à la fois internes et externes.

En effet, il est important de fédérer les différents acteurs afin que le projet puisse évoluer tout en prenant en compte les contraintes d'organisation (créneaux horaires d'entraînement, entraîneurs diplômés, dirigeants référents des équipes, frais d'organisation et de déplacements supplémentaires).

La Ville continuera à favoriser le développement du football féminin en soutenant financièrement le club dans sa démarche citoyenne.



PAROLE D'ÉLU
Jean-Pierre HENO

Adjoint au Maire en charge des sports de Créteil et référent ANDES (94)

La politique sportive de notre ville et les projets sportifs locaux s'attachent sans cesse à promouvoir tant le sport pour tous ou de loisirs que le sport de haut niveau afin que chaque cristolien ait la possibilité de faire du sport selon son rythme et ses envies.

Cela ne peut réussir sans des moyens importants et un engagement fort de tous les acteurs de la vie sportive locale :

- *un service des sports très impliqué qui participe aux actions d'animations sportives en faveur des publics diversifiés ;*
- *une vie associative dynamique avec des éducateurs et des bénévoles présents en nombre, soucieux de transmettre leurs savoirs et de partager leurs expériences.*



Ville de Draguignan

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Draguignan (83)	
Spécificités du territoire	100
QPV	
Nombre d'habitants	Nombre infrastructures sportives
40 000	16
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 1 369 297 €	GYM POUSSETTE
Subventions : 608 660 €	Porteur de projet
Investissements : 318 910 €	Ville
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : N.C Total : 11 000	Fonctionnement

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Le service jeunesse de la Ville propose des ateliers sportifs à l'année en direction des enfants, des jeunes et des adultes. Il a créé en septembre 2015 l'atelier gym poussette. Les mamans peuvent y accéder sur inscription, moyennant le paiement de 40 € pour un atelier d'une heure par semaine sur une année.

Cet atelier est animé par un animateur sportif diplômé. Il propose aux mamans des exercices pratiqués en plein air afin de tonifier les membres qui ont été sollicités durant la grossesse : dos, abdominaux, épaules, fessiers...la poussette pouvant même servir de barre d'appui à l'occasion.

Conditions de réussite : Tarif d'inscription bas qui permet un accès facilité pour les mamans. Atelier qui mobilise peu de moyens de la ville en dehors de l'animateur.

Conditions d'échec : Activité en plein air soumise à la météo.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Bien souvent, les jeunes mères ont des difficultés à reprendre une activité sportive après la naissance de leur enfant pour des raisons diverses : difficulté à se séparer de son enfant, à trouver un moyen de garde.

Or, la reprise d'une activité physique est source de bien être : perte des kilos superflus, décompresser, rencontrer d'autres personnes.

La **GYM POUSSETTE** permet aux mamans de reprendre une activité physique tout en ayant leur enfant près d'elles. Les bébés accompagnent les mamans dans leurs exercices physiques pratiqués en plein air, confortablement installés dans leurs poussettes. La gym poussette est accessible entre 6 et 8 semaines après l'accouchement.

L'objectif de cette reprise précoce d'une activité sportive est d'inciter les mamans à conserver une activité sportive régulière sur le long terme.



RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Cette action est très appréciée des mamans qui y ont participé.

La pratique du sport en plein air, avec leur enfant, est un bonheur pour elles.

Pratiquement, toutes les mamans qui ont participé à cet atelier se sont ensuite inscrites à un autre atelier sportif proposé par le service jeunesse : renforcement musculaire ou marche sportive. La pratique sportive s'est donc inscrite dans leur quotidien.

Toutefois, cette action nécessite une communication continue sur son existence puisque son public se renouvelle régulièrement. En effet, dès que l'enfant sait marcher, il n'est plus possible aux mamans de participer à cet atelier. Il est donc nécessaire de faire connaître cette action auprès des sages-femmes, des médecins, des gynécologues, de l'hôpital.

Les mamans n'étant que de passage sur l'atelier, certaines sont réticentes à s'engager sur une année et à payer l'inscription de 40€, même si cette somme est modique. Elles préféreraient payer à la séance.

Malheureusement, la difficulté d'arriver à renouveler régulièrement le public de jeunes mamans a eu raison de cette action. Faute d'un nombre régulier et suffisant de pratiquantes, cette action ne sera pas remise en place à la rentrée 2019.





Ville de Draguignan

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Draguignan (83)	
Spécificités du territoire	100
QPV	
Nombre d'habitants	Nombre infrastructures sportives
40 000	16
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 1 369 297 €	Renforcement Musculaire
Subventions : 608 660 €	Porteur de projet
Investissements : 318 910 €	Ville
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : N.C Total : 11 000	Fonctionnement

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Cet atelier est animé par un Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), employé par la Ville à temps plein. Il se déroule dans une salle municipale. Tout le matériel sportif nécessaire est mis à la disposition des pratiquantes : tapis, altères, step, ...

L'activité se pratique en musique dans une ambiance conviviale.

Les mamans peuvent y accéder sur inscription, moyennant le paiement de 40 € pour un atelier d'une heure par semaine sur une année.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Afin de permettre aux mamans d'avoir une activité physique, qu'elles travaillent ou non, la Ville, via son service jeunesse a mis en place, il y a une quinzaine d'année, un atelier sportif de **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**.

Spécifiquement planifié les mardis et jeudis de 9h à 10h, il permet aux mamans de pratiquer un sport, juste après avoir déposé leurs enfants à l'école.

Sont inscrites à cet atelier des mamans qui ne travaillent pas ainsi que des mamans qui travaillent à temps partiels ou en horaires spécifiques.



RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Cette action est très appréciée des mamans qui y participent. Depuis 15 ans, chaque année, lors du renouvellement des inscriptions, cet atelier est rapidement complet et l'assiduité se maintient sur toute l'année.



PAROLE D'ÉLU Stéphane Céret

Adjoint au Maire en charge des sports de Draguignan et référent ANDES (83)

Comme bon nombre de collectivités, nous nous sommes d'abord attachés à améliorer nos installations sportives vieillissantes durant ce mandat.

Pratiquer dans de bonnes conditions est un préalable incontournable à tout autre projet.

La pratique féminine s'est ensuite imposée à nous comme une évidence. Le sujet est vaste et nous avons décidé de nous appuyer sur des actions concrètes, vécues, afin d'en limiter les portes d'entrées possibles.

C'est ainsi que nous avons recherché, au travers du renforcement musculaire et de la gym poussette, des pratiques privilégiant un retour à une activité physique ayant du sens pour les jeunes mamans et favorisant une resocialisation.

Un accompagnement encadré participe à la confiance et à l'appropriation des bons gestes pour la santé.





Nom de la ville Grenoble (38)	Nombre associations sportives 350
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 126
Nombre d'habitants 161 000	Nom de l'action Semaine du Sport Féminin
Budget sport Fonctionnement : 4 823 000 €	Porteur de projet Ville
Subventions : 3 063 000 €	Types d'actions Fonctionnement Subventions
Investissements : 3 768 000 €	
Nombre de licenciés Féminines : 8 000 (36%) Total : 22 000	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

La Ville de Grenoble a signé la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale le 9 mars 2015.

Quatre axes de travail qui impliquent notre collectivité à la fois comme employeur et comme acteur public :

1. Améliorer la place des femmes dans l'espace public;
2. Lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge;
3. Développer le sport au féminin et la mixité dans les pratiques;
4. Agir sur la mixité des filières et pour un meilleur équilibre salarial.

Des groupes de travail réunissant des agents des directions concernées (Sports, Espaces verts, Education-Jeunesse, Ressources humaines, Urbanisme, Espace public pour la Ville, Petite enfance et Ressources humaines pour le CCAS) et des représentants des organisations syndicales travaillent actuellement à préciser ces actions.

Des groupes de travail réunissant des agents des directions, la Ville, l'OMS et l'Agence Pour l'Éducation par le Sport ont alors mis en place une méthode consistant à réunir les acteurs de terrain (clubs, licenciés, partenaires) et à les accompagner dans la construction d'actions collectives propices au développement du sport féminin à Grenoble autour de quatre grandes thématiques : « Stéréotypes et mixité », « Représentation féminine », « Offre sportive » et « Encadrement sportif ».

L'organisation d'un moment fort autour de ces thématiques et à moins d'un an de l'accueil de la coupe du monde féminine de football s'est imposée rapidement et ces actions thématiques se sont regroupées lors de la Semaine du Sport Féminin qui constituera l'accomplissement de ce travail collectif, et une première dans notre pays.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

La Semaine du Sport Féminin s'est déroulée du samedi 8 septembre au samedi 15 septembre.

Dès J-7 : forte campagne d'affichage afin d'interpeller, faire réagir, communiquer et attiser la curiosité (affiches dans 50 abris-bus et tram ainsi que sur les téléviseurs à l'intérieur des bus, des bâches sur la façade de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à l'entrée principale du centre commercial Grand-Place).

8/09 : exposition de photographies lors du forum des sports de l'OMS durant toute la semaine (portraits de femmes d'âges différents, sportives amatrices, compétitrices, encadrantes, arbitres...). Cette exposition a été poursuivie à l'Hôtel de Ville, dans des équipements sportifs mais également dans divers lieux dédiés à la jeunesse et à l'éducation (collèges, lycées, MJC ...)

11/09 : table ronde organisée à l'Hôtel de Ville et animée par l'APELS, sur le thème « Est-ce qu'on entraîne une fille comme un garçon ? ».

12/09 : de 14h-17h, différents ateliers sportifs à destination des enfants (filles et garçons) de 6 à 12 ans ont été animés par des ETAPS, en coopération également avec des bibliothécaires (bibliobus) qui ont présenté des ouvrages sur la thématique du genre et de la lutte contre les stéréotypes. L'objectif était de mêler activités sportives et promotion des ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Grenoble. De plus, les problématiques de genre étant communes aux deux mouvements (culturel et sportif), les passerelles semblent faire sens naturellement.

14/09 : à 19h, la direction des sports par l'intermédiaire de son pôle aquatique a organisé une soirée Aqua Summer-mix à la piscine des Dauphins. Lors de cette soirée, gratuite pour les femmes, ont été proposés de l'aquabike, du vélaqua, du stepping, du travail avec haltères et un circuit training avec une animation musicale et un encadrement par le personnel maître-nageur. Elle s'est terminée par une chorégraphie géante.

15/09 : 10h à 21h sur le site de la « bifurk » et de « la plage », un festival des sports a permis à plusieurs associations sportives de proposer des initiations autour de leur discipline en direction des filles, des femmes mais également des hommes.

Cela s'est terminé par un concert de clôture avec des artistes féminines (musiques du monde et musique électronique).

Cette organisation et sa réussite ont reposé quasi-essentiellement sur l'implication de la direction des Sports et de services supports de la Ville de Grenoble (communication notamment). L'OMS et de nombreuses associations se sont fortement mobilisées sans aide financière spécifique pour cette action.

L'agence pour l'éducation par le sport a bénéficié d'une subvention de 15 000 € pour accompagner la ville.

D'autres frais en termes de communication, de sécurité, d'achats de petit matériel se sont élevés à environ 10 000 €.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Cette action a été un succès auprès de tous les participants et publics accueillis ; le seul point négatif est le manque de public car nous avons beaucoup communiqué de manière générale sur cette semaine mais certainement pas assez sur chacun des événements qui l'ont constituée.

Cette semaine ne doit pas être un événement sans suite et la Ville à travers différentes manifestations sportives comme la course à pied La grenobloise, le match de l'équipe de France féminine de football contre le Cameroun ; l'Ekiden ; le match de rugby de l'équipe de France féminine contre la Nouvelle Zélande; la rencontre nationale de Roller derby et bien sûr la coupe du monde féminine de football ne manquera pas de revenir sur la parité hommes/femmes pour l'accès au Sport, la lutte contre le stéréotype et l'importance que toutes comme tous puissent pratiquer.

L'exposition déjà très demandée va tourner dans différents lieux sportifs mais aussi dans les établissements scolaires, les équipements pour la jeunesse

Un travail de formation envers nos éducateurs sportifs sera mis en place et nous allons également travailler sur un répertoire internet de tout ce qu'on peut trouver à Grenoble pour la pratique sportive mixte et en direction du public féminin.



PAROLE D'ÉLU
Sadok BOUZAÏENE

Adjoint au Maire en charge des sports de Grenoble (38)

«Dès le début du mandat l'accès des filles et des femmes à la pratique sportive s'est imposé comme une problématique principale. Cet axe fait partie des priorités thématiques de la municipalité dans le cadre de sa politique sportive. Le premier changement est l'application de nouvelles modalités de calcul de subvention au sport amateur : un bonus mixité est créé pour valoriser toutes actions en direction du public féminin.

L'agence pour l'éducation par le sport (APELS) a été mandatée pour réaliser une étude permettant de repérer les contraintes qui pèsent sur les offres et l'environnement sportif grenoblois et qui constituent des obstacles à la parité filles/garçons dans la pratique d'activités physiques et dans la participation aux instances dirigeantes. Collèges, lycées, associations ont été sollicités pour faire remonter les principaux freins à la pratique des jeunes filles et des femmes.»

Nom de la ville	Nombre associations sportives
La Courneuve (93)	27
Spécificités du territoire	Nombre infrastructures sportives
-	7
Nombre d'habitants	Nom de l'action
40 000	Soutenir le développement de la pratique sportive
Budget sport	Porteur de projet
Fonctionnement : 3 373 000 €	Ville
Subventions : 400 000 €	Types d'actions
Investissements : 400 000 €	Fonctionnement Subventions
Nombre de licenciés	
Féminines : 1 896 (37%) Total : 5 307	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Dans le cadre du plan de formation de la ville, une formation sur la place des femmes et des filles dans nos politiques publiques animée par M. Yves Raibaud avait mis l'accent sur la nécessité d'être plus volontaire dans la place des femmes et filles dans le processus décisionnel.

Ceci a donné lieu à des engagements forts pour promouvoir et développer la pratique sportive féminine.

- Mettre en place un plan de formation en direction des éducateurs du territoire,
- Redéfinition des critères de subvention aux associations prenant en compte le nombre de filles, mais aussi les enjeux autour de mixité,
- Répartition des créneaux prenant en compte le développement de pratique féminine,
- En projet : L'organisation chaque mois d'une initiative sport au féminin proposée et portée par les associations du territoire (exemple la LC'RUN au mois de Mai qui permet à des femmes de découvrir la course à pied).

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Conditions de réussite :

Tout d'abord, un engagement fort des élu.e.s et de la Municipalité affichant sa volonté de prendre en compte la place des femmes dans l'espace public. Cela se traduit tout simplement en tenant compte de l'avis des femmes dans les projets d'aménagement urbain, de nommer des équipements et rues avec des noms de femmes célèbres, de retravailler les critères de subventions aux associations sportives et culturelles.

Les points d'amélioration :

Le réaménagement des espaces qui n'ont pas été réfléchis en prenant en compte la place des femmes dans l'espace public va forcément s'inscrire dans le temps pour repenser tous les espaces. Appréhender la question des femmes et des filles dans le sport et toutes autres pratiques indépendamment des critères de subventions.



RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

La pratique sportive féminine a forcément été mieux prise en compte même si nous ne sommes pas dans une égalité de pratique. Cependant, les mentalités évoluent y compris dans un territoire que l'on pourrait qualifier de conservateur. En effet, on y voit des jeunes filles et des femmes pratiquer des activités comme le foot/rugby et de la boxe.



PAROLE D'ÉLU Eric MORISSE

Adjoint au Maire en charge des sports de
La Courneuve (93)

« Le sport est un rempart extraordinaire contre les discriminations, véhiculant des valeurs de tolérance et de solidarité. Pour que la réponse soit complète, il faut que la pratique sportive soit toujours plus inclusive, notamment en ce qui concerne les femmes. Concrètement, développer la pratique sportive féminine c'est, entre autre, proposer des modalités de garde d'enfant, investir dans l'accès au sport de haut niveau pour les femmes et les jeunes filles, envisager le sport comme solution de reconstruction pour les femmes victimes de violences.

Les résultats des questionnaires aux élu-e-s en charge des sports avec les premiers enseignements édités par la commission sport au féminin de l'ANDES ont joué un rôle majeur d'appropriation de ces enjeux à l'échelle locale.

En complément du diagnostic territorial sur les pratiques sportives au féminin, le questionnement du monde associatif sur l'accueil des publics a été renforcé par l'implication du service des sports pour ouvrir de nouvelles voies.

Ainsi, les évolutions des usages dans les différents équipements sportifs en ont été facilitées, ainsi que sur les activités proposées dans les espaces publics libres des quartiers comme au Parc Georges Valbon sur La Courneuve.

Permettre aux femmes de pratiquer le sport de leur choix est un combat de chaque instant, pour lequel nous devons accompagner et soutenir les associations qui agissent en ce sens et apportent un véritable regain d'énergie dans nos villes. »



Nom de la ville La Rochelle (17)	Nombre associations sportives 171
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 221
Nombre d'habitants 76 000	Nom de l'action Manifestations spécifiquement féminines
Budget sport Fonctionnement : N.C Subventions : 951 000 € Investissements : N.C	Porteur de projet Ville
Nombre de licenciés Féminines : 9 950 Total : 21 356	Types d'actions Association

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Moyens humains : Mobilisation de bénévoles d'associations pour organiser la course et la régates.

Moyens financiers : Versement par la délégation sport d'une subvention pour les manifestations organisées par les deux clubs concernés.

Outils : Communication habituelle des associations concernées + communication spécifique de la Ville (site internet, réseaux sociaux).

Conditions de réussite : Participation des filles plus importante d'année en année.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

- Organiser ou aider à l'organisation de manifestations sportives strictement réservées aux féminines.
- Permettre à des féminines de participer à des événements sportifs ne nécessitant pas une pratique régulière.
- Faire découvrir une activité : le vélo à des néophytes.
- « La Sarabande des filles » est une course de 5 ou 10 km organisée par une association en lien avec le Marathon de La Rochelle.
- « Ladies Only » est une régates réservée aux féminines organisée par la Société des Régates Rochelaises.



RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

« La Sarabande des filles » connaît un succès grandissant d'année en année. Il faudra bientôt limiter le nombre de participantes. L'organisation repose sur un petit groupe de bénévoles.

« Ladies Only » connaît aussi un succès grandissant. On se heurte toutefois à un problème de disponibilités des bateaux et de skippeuses ou skippers.



Nom de la ville La Rochelle (17)	Nombre associations sportives 171
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 221
Nombre d'habitants 76 000	Nom de l'action Sport au féminin
Budget sport Fonctionnement : N.C	Porteur de projet Ville
Subventions : 951 000 €	Types d'actions Association
Investissements : N.C	
Nombre de licenciés Féminines : 9 950 Total : 21 356	

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Moyens humains : Mobilisation des dirigeants, éducateurs, professeurs, ETAPS.

Moyens matériels : Flyers distribués dans la ville, affiches 45x25 dans les abris-bus, affiches 4x3 des panneaux Decaux, portraits vidéos de sportives sur les réseaux sociaux, interviews à la radio locale.

Conditions de réussite : Mobilisation des 16 associations, plan de communication vaste, complet et bien visible.

Conditions d'échec : Certains cours moins «valorisés» ont été peu fréquentés.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Problématique : Evaluer les retours des clubs, notamment en termes d'adhésions futures.

Précautions : Bien anticiper la communication et choisir une date convenant aux 16 associations.

Conclusion : Difficile d'évaluer cette opération pour les clubs et pour une première mise en place. Action à refaire à la même date (septembre 2019) avec une communication plus offensive.

- Une nouvelle association a été intégrée au dispositif et cela a permis le financement d'une année d'équitation pour une jeune fille participant aux championnats de France n'ayant pas les moyens de subvenir aux frais engendrés par la participation à ces épreuves.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

- Réduire les inégalités de pratique entre les hommes et les femmes.
- Porter à connaissance des filles les différentes disciplines proposées par les associations rochelaises.
- Développer et promouvoir le sport au féminin.
- Valoriser les athlètes locales jouant à un niveau national.

Lors d'une semaine pour venir tester et adopter une pratique physique, 16 associations sont réunies pour assurer les cours, les entraînements, les équipements. Certaines associations déplacent leurs séances hors des gymnases pour aller sur des city-stades dans les QPV.

Le service animation propose des activités gymnastique / marche dans tous les quartiers de la ville, des gymnases, des salles, au sein des centres sociaux...



PAROLE D'ÉLUE
Catherine LEONIDAS

Maire Adjointe en charge des sports de La Rochelle et référente ANDES (47)

Une des priorités de la politique sportive de la ville de La Rochelle est de développer et promouvoir la culture de la pratique physique et/ou sportive au féminin.

Ce développement nécessite de mener des actions adaptées aux attentes spécifiques de ce public, du moins celles que l'on peut identifier car l'absence de demande de la part du public féminin reste hélas, une réalité.

Les attentes formulées par les filles se définissent par rapport aux contraintes familiales, aux coûts des activités, à l'éloignement des équipements, aux conditions de pratique d'une manière générale.

Par ailleurs, elles articulent leur motivation autour des thématiques de santé, de détente, de dépense physique et sont en recherche de lien social.

Il s'agit donc pour la collectivité de mettre en œuvre toutes ces conditions :

Rendre accessible les équipements, diversifier les offres, devancer, anticiper les besoins afin d'augmenter le nombre de pratiquantes, obtenir une fidélisation et construire ainsi de façon pérenne, une culture de la pratique physique.

Les deux fiches-actions décrites ci-contre tentent de mettre en œuvre des dispositifs pour répondre aux problématiques du sport au féminin et opérer les changements nécessaires.



Nom de la ville Le Havre (76)	Nombre associations sportives 350
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 110
Nombre d'habitants 172 769	Nom de l'action Le Havre en Forme
Budget sport Fonctionnement : 1 779 193 €	Porteur de projet Ville
Subventions : 2 252 865 €	Types d'actions Subventions Communication
Investissements : 5 405 339 €	
Nombre de licenciés Féminines : 13 700 (38%) Total : 36 000	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Depuis 2016, la nouvelle politique sportive « Le Havre en Forme » a pour objectif de mettre les Havrais en mouvement et plus particulièrement d'intervenir sur la santé de publics spécifiques. **LE HAVRE EN FORME**, dans sa globalité, touche toutes les catégories sociales et tous les âges.

Cette nouvelle politique sportive souhaite mobiliser un large réseau de partenaires : associations sportives, acteurs institutionnels et organismes liés au domaine du sport / santé.

Un appel à projets a donc été lancé avec pour objectif principal de faire émerger de nouvelles initiatives innovantes et/ou expérimentales afin de promouvoir le développement des pratiques d'activités physiques et sportives de loisirs et de bien-être à destination des personnes sédentaires.

Le cahier des charges de cet appel à projets précisait qu'une attention particulière serait notamment apportée aux actions encourageant la féminisation de la pratique sportive.

Cet appel à projets s'est couplé d'une labellisation « **LE HAVRE EN FORME**, » pour l'ensemble des actions retenues, l'objectif étant de valoriser celles-ci avec un double intérêt :

- Pour les porteurs de projets : accompagnement de la Ville en matière de communication pour les actions ou activités labellisées, possibilité pour eux d'utiliser le logo **LE HAVRE EN FORME**, dans leur communication interne et externe, référencement sur le site internet de la Ville en tant qu'acteur proposant des activités physiques non orientées vers la compétition et à destination de publics éloignés de la pratique sportive.
- Pour les pratiquants ou bien les « prescripteurs » : liste consultable sur le site internet de la Ville facilitant la recherche des activités les plus adaptées aux besoins des futurs pratiquants et garantie d'un encadrement adapté aux attentes et capacités de chaque public cible.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Moyens financiers : une enveloppe de 30 000 euros / an a été fléchée sur cet appel à projets.

Moyens humains :

- Tout acteur justifiant d'un niveau de compétences en adéquation avec les activités proposées (diplômes, certificats, affiliation à une fédération sportive agréée par le Ministère chargé des Sports, etc.) pouvait répondre à cet appel à projets.
- Une équipe d'agents de la Direction des Sports de la ville du Havre se sont assurés que les activités et les encadrements proposés étaient bien conformes et adaptés aux publics ciblés.

Moyens matériels : un accompagnement de la Ville a été apporté aux porteurs de projets qui sollicitaient la mise à disposition d'un créneau de salle pour la mise en place de leur activité.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?

Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Sur la saison 2017-2018, 28 actions ont été présentées, 15 ont été retenues, 340 personnes ont été touchées par l'ensemble de ces actions dont 238 femmes.

L'appel à projets a été reconduit pour la saison 2018/2019 : 29 actions ont ainsi été présentées et 15 ont été retenues (actions actuellement en cours - évaluation impossible à ce jour).

La principale précaution à prendre a été de bien veiller à la qualification des acteurs proposant les activités afin que celles-ci soient adaptées aux publics cibles. Ce critère, a donc été soigneusement étudié au moment de l'instruction des projets et des visites (programmées avec les porteurs de projets) d'évaluations intermédiaires ont été réalisées en cours de saison 2017/2018.

L'appel à projets ainsi que la labellisation **LE HAVRE EN FORME**, ont permis à la fois de faire émerger de nouvelles pratiques physiques à destination de publics sédentaires (notamment les femmes) ainsi que de garantir aux nouveaux pratiquants une offre adaptée à ce qu'ils recherchent.



Nom de la ville	Nombre associations sportives
Le Havre (76)	
Spécificités du territoire	350
-	Nombre infrastructures sportives
Nombre d'habitants	110
172 769	
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 1 779 193 €	Découvrez le Sport
Subventions : 2 252 865 €	Porteur de projet
Investissements : 5 405 339 €	Ville
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : 13 700 (38%) Total : 36 000	Subventions Communication

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Depuis 1999, la Ville du Havre organise l'opération « **DÉCOUVREZ LE SPORT** ». Cette action vise à :

- Démocratiser et valoriser la pratique sportive auprès des adolescents,
- Développer le goût pour l'effort et la pratique des activités physiques et sportives des 6/17 ans,
- Faire découvrir gratuitement plus d'une vingtaine de disciplines sportives lors des périodes de vacances scolaires d'hiver, de Pâques et de la Toussaint et inciter à la poursuite d'une pratique régulière.

Le cahier des charges de cet appel à projets précisait qu'une attention particulière serait notamment apportée aux actions encourageant la féminisation de la pratique sportive.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Lors de chaque session, les participants s'initient gratuitement pendant cinq jours aux disciplines de leur choix. Les activités sont toutes encadrées par des éducateurs sportifs titulaires d'un brevet fédéral, brevet d'état ou d'un BPJEPS. Les initiations ont lieu dans les équipements sportifs municipaux ainsi que dans les structures sportives privées des clubs sportifs.

Toutes les activités sont mixtes. Cependant, afin de faire la promotion du sport au féminin et en vue de l'accueil de la Coupe du Monde de Football Féminin FIFA 2019, un créneau « football féminin » a été mis en place en complément d'un créneau mixte. La gratuité des activités, la communication de masse ainsi que les partenariats avec les clubs locaux, reconnus du public, contribuent à la réussite du projet depuis de nombreuses années.

En matière de communication, à chaque session, près de 12 000 dépliants sont édités et distribués dans l'ensemble des écoles primaires havraises ainsi que dans les principales structures municipales (mairies annexes, maisons de quartier, bibliothèques, etc..).

En 2017, 31 associations sportives locales ont participé au projet, encadrant 1 654 participants différents (724 filles et 930 garçons). 2 536 stages à la semaine ont été réservés. Le coût annuel des prestations pour les clubs s'élève à plus de 27 000 euros en 2017 pour 6 semaines d'initiations.

En 2018, 33 associations se sont impliquées. Lors des sessions d'hiver et de Pâques, 1 142 enfants différents ont pris part aux activités (490 filles et 652 garçons). 1 497 stages ont été réservés.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

L'action fonctionne bien depuis 1999 avec un taux de remplissage de 75 à 85 % selon les semaines.

Il convient surtout de noter une progression constante ces dernières années sur la pratique au féminin dans le cadre de ce projet.

En effet, il y a dix ans, les filles représentaient environ 35 % des personnes inscrites alors que désormais environ 44% des participants sont de sexe féminin.

Quelques chiffres sur les dernières années :

- 2015 - 618 filles et 828 garçons soit 42,7 % de filles
- 2016 - 699 filles et 940 garçons soit 42,6 % de filles
- 2017 - 724 filles et 930 garçons soit 43,8 % de filles
- 2018 - 706 filles et 895 garçons soit 44,2 % de filles (avec une semaine en moins d'activités)



Nom de la ville	Nombre associations sportives
Le Havre (76)	
Spécificités du territoire	350
-	Nombre infrastructures sportives
Nombre d'habitants	110
172 769	
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 1 779 193 €	Mon Coah Sportif
Subventions : 2 252 865 €	Porteur de projet
Investissements : 5 405 339 €	Ville
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : 13 700 (38%) Total : 36 000	Subventions Communication

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Depuis 2016, la nouvelle politique sportive « **LE HAVRE EN FORME** » a pour objectif de mettre les havrais en mouvement et plus particulièrement d'intervenir sur la santé de publics spécifiques. **LE HAVRE EN FORME**, dans sa globalité, touche toutes les catégories sociales et tous les âges.

Cependant, « **MON COACH SPORTIF** » vise plus particulièrement les publics adultes en grande majorité féminins (92 %) en difficulté sociale. Les objectifs de l'opération sont multiples :

- Stimuler et motiver l'envie de pratiquer d'une activité physique et sportive auprès d'un public qui en est éloigné,

- Adapter l'offre d'activités aux aptitudes physiques des publics, aux envies, aux besoins des territoires prioritaires en partenariat avec les Fabriques (maisons de quartier) et autres acteurs.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

L'action est réalisée en lien avec des structures municipales, relais d'informations majeurs auprès du public (exemples : mairies annexes, salles d'animations municipales, centres sociaux, etc...). Pour la deuxième année d'activité (2017-2018), un partenariat a été mis en place avec le C.C.A.S. afin d'accueillir des personnes suivies par la structure sur l'un des créneaux.

Des séances hebdomadaires de découverte d'activités physiques et sportives ont été proposées à un public adulte, éloigné de la pratique sportive, sur certains territoires «politique de la ville» du Havre (Mont-Gaillard / Bois de Bléville, Centre Ancien, Caucrauville, quartiers Sud). Les créneaux horaires permettent une pratique pendant les heures scolaires. Ainsi, la garde d'enfants n'est plus un frein.

Les disciplines proposées sont les suivantes :

- Marche / marche rapide
- Réveil Musculaire
- Mode de déplacement doux (vélo)

Le niveau de pratique est adapté en fonction du public composé de débutants et de personnes en reprise d'une activité physique. Les initiations sont organisées sous forme de cycles d'activités modulables selon l'intérêt du public pour les disciplines proposées. La gestion des activités et les initiations sont assurées par des intervenants diplômés (personnel non permanent).

L'action est renouvelée pour l'année 2018-2019, elle a débuté en septembre 2018 et s'achèvera en juin 2019.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Pour l'année 2017/ 2018, 156 adultes ont été initiés sur les différents territoires. Dont 147 personnes provenant des « Quartiers Prioritaires Ville » (QPV).

143 femmes (soit 91,66 % des participants) dont 135 issues des QPV ont pris part à l'action.

Les activités proposées (simples et accessibles) ont ainsi permis d'avoir une forte proportion de femmes sur l'opération. En effet, la marche et le réveil musculaire ont été fortement prisés par ce public.

Pour l'année 2018-2019, il conviendra cependant d'essayer de capter de nouveaux participants en accentuant les partenariats (centres de formation, mission locale, centres médicaux-sociaux etc..) et la communication.



PAROLE D'ÉLU Sébastien TASSERIE

Adjoint au maire en charge des sports de Le Havre (76)

Le Havre entretient une histoire de longue date avec le sport. Dès le milieu du XIXe siècle, la ville a été la porte d'entrée sur le continent du sport venu d'outre-Manche. C'est ici qu'ont été créés les premiers clubs de football, de rugby et de voile.

Cette vitalité est encore présente sur le territoire grâce au travail mené par les 350 clubs sportifs que nous accompagnons au quotidien.

*Depuis 2016, avec **LE HAVRE EN FORME**, nous avons souhaité aller plus loin dans notre politique et aller chercher les personnes les plus éloignées de la pratique sportive. L'idée de cette nouvelle politique publique est de réintégrer l'activité physique dans la vie quotidienne des Havrais en mettant en place diverses actions (sensibilisation, initiations, aménagements urbains,...).*

Ceci se fait avec le concours des associations ou clubs sportifs via un appel à projets, dont l'objectif est de faire émerger des actions innovantes et expérimentales.

Cet été, nous avons accueilli au Havre la Coupe du monde de football féminine 2019. Cet événement populaire a été un formidable catalyseur pour le développement de la pratique physique et sportive féminine.

*C'est une occasion formidable pour nous de poursuivre la dynamique en développant des actions spécifiques labélisées **LE HAVRE EN FORME**, sur le sport féminin, avec toujours l'objectif que les Havraises et les Havrais puissent pratiquer facilement une activité physique et (re)découvrent l'envie de bouger.*



Nom de la ville Melun (77)	Nombre associations sportives 52
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 49
Nombre d'habitants 40 609	Nom de l'action Soutenir le développement de la pratique sportive
Budget sport Fonctionnement : 8 600 000 € Subventions : 728 513 € Investissements : 3 000 000 €	Porteur de projet N.C
Nombre de licenciés Féminines : 2 138 (33,1%) Total : 6 449	Types d'actions N.C

- Depuis la rentrée de septembre 2018 un nouveau projet a été initié : Eveil corporel pour les mamans, il s'agit d'un partenariat entre le club de boxe et la ville

- Par ailleurs de nombreuses associations sportives favorisent l'accès aux APS pour les féminines ainsi par exemple:

1. Le karaté propose de la remise en forme pour les parents pendant les cours de karaté des enfants.

2. Le rugby propose une journée porte ouverte à la pratique et découverte du rugby féminin.

3. Le judo offre 10% de remise sur la cotisation aux féminines.

4. Le handball propose également des tarifs préférentiels.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

De nombreuses initiatives ont lieu sur la Ville de Melun aussi bien impulsées par la commune que par les associations sportives.

En ce qui concerne la ville de Melun plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Pour le public 3ème âge : cours de Yoga et Tai-chi à titre gracieux en partenariat avec le CCAS et le foyers résidences pour personnes âgées.
- L'école multisports accueille 220 stagiaires, dont 45 % de filles.
- Les stages sportifs pendant les vacances scolaires ont été fréquentés par 47 % de filles pour un total de 480 stagiaires.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Moyens humains : Educateur sportif (ETAPS) de la ville détaché sur le pôle boxe.

Moyens financiers : achat de matériel complémentaire à l'existant (8000 €) + mise à disposition d'un véhicule 9 places et de créneaux dans différentes salles spécialisée à titre gracieux.

Moyens de communication : plaquettes réalisées, mais surtout du bouche à oreille des licenciés du pôle boxe qui diffusent l'information dans leur entourage.

Une des principales conditions de réussite du projet réside pour certaines familles de convaincre le « chef de famille » et de faire accepter la pratique d'APS pour les jeunes filles et femmes.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

**Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?
Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?**

Il est trop tôt pour tirer des conclusions car ce projet a été initié depuis peu.

Toutefois, l'ensemble des actions menées sur la ville permet d'avoir 33 % de licenciées féminines. De plus, tous les sports collectifs ont une ou plusieurs équipes féminines et hormis deux associations de futsal, toutes les associations sportives melunaises ont des licenciées féminines.





Nom de la ville	Nombre associations sportives
Melun (77)	52
Spécificités du territoire	Nombre infrastructures sportives
-	49
Nombre d'habitants	Nom de l'action
40 609	USM Gymnastique
Budget sport	Développer la pratique féminine
Fonctionnement : 8 600 000 €	Porteur de projet
Subventions : 728 513 €	N.C
Investissements : 3 000 000 €	Types d'actions
Nombre de licenciés	N.C
Féminines : 2 138 (33,1%) Total : 6 449	

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Pour dynamiser la pratique féminine, nous avons mis en place deux axes d'orientation qui doivent nous permettre de proposer des alternatives à la pratique gymnique féminine dite traditionnelle.

La première, le maintien d'une pratique sportive diversifiée sur plusieurs activités avec possibilité de deux créneaux de pratique par groupe, avec un règlement intérieur spécifique pour ces athlètes de moins de 25 ans ou les jeunes ne sont pas tenues à un nombre précis de séances par semaine. Des créneaux sont ouverts et elles ont le libre choix de présence. Cet aménagement, cible le bien-être de nos adolescentes ou jeunes adultes pour qu'elles puissent lier une activité extérieure à leur rythme de vie, soit scolaire ou professionnelle. Cela peut permettre également de redécouvrir une pratique gymnique déconnectée d'objectifs de compétition, centrée sur une pratique « plaisir ». La diversité des pratiques est un atout essentiel sur ce public qui aime le changement.

La deuxième, aborde la construction de la structure d'encadrement du club et l'investissement dans le milieu associatif. Il s'agit pour ce public féminin de soutenir le club dans la voie du bénévolat par le biais de formations de cadre ou d'arbitre. Le cas échéant, cela peut conduire par la suite à une orientation, vers les métiers du sport. Ce fonctionnement va à l'encontre de nos pratiques et de notre culture gymnique sur le sport au féminin, mais il devient une passerelle pour un nouveau public qui souhaite faire une pratique qui est à majorité féminine. Ce nouveau mode de gestion du public féminin nous impose de nous restructurer sur le plan de nos interventions lors des cours. De ce fait, nous avons revu notre mode d'entraînement et nous avons pris en charge, la partie cotisation pour certains publics féminins qui se trouvaient en difficulté financière.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

- Matériel spécifique aux nouvelles pratiques de notre fédération, Trampoline et Air floor et salle spécialisée de gymnastique pour la pratique féminine.
- Brochures, documentations, salle d'échange pour les personnes voulant une orientation associative.
- Détachement d'un entraîneur diplômé pour exercer une action de tuteur et d'accompagnement sur les différentes formations de cadre et d'arbitre.
- Détachement de trois entraîneurs brevet d'état sur les deux cours par semaine.
- Soutien financier pour des personnes ayant une situation sociale précaire.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Evaluation de l'action :

- Favoriser la pratique féminine,
- Nombre d'adhérents,
- Fidélisation sur les années à venir,
- Favoriser le développement de l'interdisciplinarité,
- Augmenter le nombre de nos bénévoles,
- Augmenter l'engagement sur les formations.

Perspective sur le temps :

Ces deux axes mis en place vont être poursuivis sur les saisons à venir pour continuer et persévérer vers ce nouveau public, qui a la possibilité de s'épanouir vers de nouvelles pratiques féminines ou en prenant par exemple des responsabilités. En effet, ces activités ont permis pour certaines d'apprendre à mieux se connaître et à mieux gérer leur personnalité. Il s'agit d'une opportunité pour les diriger ensuite vers les métiers du sport.



PAROLE D'ÉLU Noël BOURSIN

*Adjoint au Maire en charge des sports de Melun et
référent ANDES (77)*

« La politique sportive de la ville de Melun s'attache depuis plusieurs années à favoriser les pratiques sportives en s'appuyant sur l'ensemble des composantes associatives existantes ou émergentes.

Promouvoir la mixité (sous toutes ses formes), que nous souhaitons la plus large possible, rencontre à l'évidence des freins d'origines diverses : représentations individuelles, postures culturelles ou générationnelles, éducatives... Freins qui parfois sont entretenus par l'histoire singulière d'associations ou clubs. Notre objectif est de tendre à favoriser la complémentarité entre pratique sportive normée et activité physique de bien-être ou de loisirs pour tous. Sur Melun cela se traduit par des mesures concrètes comme la prise en charge de 50% pour les jeunes de moins de 18 ans de leur première inscription dans un club, par le développement d'espaces dédiés en accès libre pour les disciples du vélo, de la course à pied, du street workout, des parcours de santé, et la mise à disposition de salles pour les disciplines d'intérieures.

Nous ne sommes sûrement qu'au début d'un changement profond qui verra demain l'installation notamment d'un espace santé sport, et la démultiplication des zones espaces ou salles ouvertes en pratique libre où, je l'espère, les clubs et associations trouveront aussi leurs places en pleine complémentarité en s'appuyant sur leur capacité d'expertise. Enfin conduire une politique sportive c'est aujourd'hui associer les acteurs ou ses représentants au processus d'évaluation et de mise en perspective. Cela se traduit par la promotion et un conventionnement avec une union sportive (USM) qui rassemble plus de 30 associations sportives sur les 50 existantes, formant ainsi un socle de compétences et des ressources pertinentes, sans exclure, bien entendu, commission et conseil consultatif qui permettent la transparence démocratique et l'ouverture aux autres associations. »

Nom de la ville Plougastel (29)	Nombre associations sportives 54
Spécificités du territoire -	Nombre infrastructures sportives 59
Nombre d'habitants 13 791	Nom de l'action Association Gymarmor
Budget sport Fonctionnement : 154 000 € Subventions : 38 300 € Investissements : 315 500 €	Porteur de projet Association
Nombre de licenciés Féminines : 2 467 (49.8%) Total : 4 954	Types d'actions N.C

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Cette association a vu le jour, comme dans beaucoup de villes, par la volonté de femmes de pouvoir pratiquer de la gym de remise en forme. Elles utilisaient alors divers équipements en fonction des créneaux disponibles.

En 2005, la salle multifonctions Avel-Vor a été inaugurée et a accueilli cette association dans un espace très confortable. Cet espace a permis d'augmenter les effectifs tout en garantissant une certaine qualité d'accueil (chauffage, espace, ...).

Du fait du développement culturel de cet outil, lors de la réalisation d'un nouvel équipement sportif (Avel-Sport), il a été décidé de créer une salle mutualisée permettant d'accueillir l'ensemble des cours collectifs de cette association. Elle a vu le jour fin 2009 et il y avait alors 280 adhérentes.

Cet espace de 366m² est cloisonnable en 2 espaces de 204m² + 162m² par un système de cloison mobile qui permettait l'accueil de 2 groupes en simultané.

Cet outil, pensé spécifiquement pour ces pratiques, permet un accueil dans un espace très qualitatif (chauffage, luminosité, qualité du sol, sonorisation, vue sur l'extérieur, ...) et avec des effectifs supérieurs.

Entre-temps, l'association s'est structurée et a décidé de rémunérer ses animatrices qui sont également régulièrement formées. Ainsi, le service proposé est proche de celui d'une salle privée mais avec un fonctionnement associatif. Les coûts de mise à disposition étant nuls (loyer, fluides, ... sont pris en charge par la collectivité), l'association ne répercute que les coûts de matériel spécifique et salariaux sur les cotisations (pour lesquelles des facilités de paiement sont proposées : au trimestre, encaissement différé,...). Ainsi, la cotisation annuelle se monte à 105€/an pour plus de 30h de cours hebdomadaires toutes disciplines confondues (yoga, pilates, gym douce, gym modérée, step, zumba, ...).

La Ville a donc permis à cette association de croître de façon autonome dans de bonnes conditions.

Cette totale liberté dans le fonctionnement associatif leur a permis de s'adapter aux réels besoins de leurs adhérents en s'affranchissant des contraintes liées au bâti.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Cette action reposant essentiellement sur une action associative, le rôle de la Ville a été d'être au maximum à l'écoute des besoins et des souhaits de cette association afin de faciliter leur développement. La Ville a également parfois été consultée pour des conseils et ces échanges réguliers ont permis d'adapter les outils aux besoins des usagers.

Ainsi, des barres de danse initialement installées dans la salle ont été démontées et proposées au club de danse. Elles ont été remplacées par une estrade afin de permettre à l'ensemble des adhérentes de voir, et donc de suivre l'animatrice (souvent, les moins à l'aise se positionnent au fond pour ne pas gêner si elles se trompent mais il est très important pour elles de bien voir les mouvements pour ne pas se voir distancer dans leur progression. Cet aspect est important pour les femmes qui ne peuvent pas venir toutes les semaines, cela évite le décrochage).

Lorsque la sonorisation a été pensée, le régisseur de la salle de spectacle a proposé son expertise afin de conseiller sur le système de musique et de micro adapté pour ces pratiques.

Le remplacement des enceintes a été revu à la hausse du fait de l'augmentation des cours en grande salle. Il faut un système performant permettant une musique assez présente mais aussi une très bonne qualité de parole pour bien suivre les consignes de l'animatrice. La qualité acoustique du bâtiment et son système de chauffage (CTA double flux + radiants) procurent les conditions optimales pour travailler.

Les aménagements de placards et autres rangements permettent aussi une praticité d'utilisation et facilitent la mise en place des cours et le changement rapide entre deux disciplines. Ils ont été aménagés sur-mesure par les agents des Services Techniques.

Mais, la majeure partie du projet vient de l'investissement de l'association qui a vraiment souhaité se développer pour proposer ces activités au plus grand nombre d'adhérentes possibles. Des partenariats ont ainsi été créés pour faire baisser encore les coûts. Des plaquettes ont été réalisées et une forte présence sur les réseaux sociaux pour développer la communication. Des sorties non sportives sont aussi régulièrement proposées (journée sur une île avec restaurant, ...) afin d'assurer la cohésion entre les diverses activités proposées. Des demies-journées de découverte d'activités sont aussi régulièrement proposées pour découvrir les futures activités que l'association pourra proposer et ajouter à son programme déjà bien fourni. Des actions de solidarité (octobre rose par exemple) permettent à l'association de verser tous les ans un chèque à une association d'oncologie et elles proposent des cours adaptés aux personnes victimes de diverses pathologies.

Le rôle de la Ville a donc essentiellement été dans la mise à disposition d'équipements de qualité et adaptés (tous les cours se déroulent désormais dans la même salle) et d'écoute par la création du service des sports favorisant une proximité avec l'ensemble des usagers.

Il faut également souligner la volonté politique de privilégier cette association sur des créneaux parfois demandés par les scolaires. Mais, du fait du nombre conséquent d'équipements sportifs, ces derniers ont toujours une solution de repli. Cela se déroule donc sans encombre.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions tirer de cette action ?

Quelles problématiques rencontrées et précautions prendre ?

Les conclusions sont tout simplement déjà visibles par le nombre de licenciées : de 280 en 2010 à 900 voire 1000 adhérentes en moins de 10 ans ce qui est énorme pour une ville de 13 000 habitants. La proposition d'activités pour tous les âges a aussi permis d'étendre les activités à un panel de sportives plus large et d'inciter, progressivement, des non-sportives à reprendre une activité. Une fois les habitudes prises, la co-motivation entre adhérentes permet à certaines d'augmenter leur volume d'activité en ajoutant d'autres disciplines au sein de la même association sans avoir à multiplier les adhésions et donc les coûts. Certaines viennent aussi en famille (mère/fille) ce qui permet à certaines adolescentes d'avoir une pratique tout en renforçant la complicité avec leur mère. Il est aussi à noter que le dynamisme de cette association et ses méthodes de développement ont pu inspirer d'autres associations et ainsi contribuer au dynamisme local.

La principale problématique pour la Ville est donc financière afin de pouvoir proposer des équipements adaptés et agréables qui incitent à la pratique.

Il faut aussi être vigilant à laisser les associations indépendantes dans leurs choix et orientations. La Ville n'a pas à se substituer à la vie associative mais reste essentielle dans l'accompagnement des projets de ces dernières. A ce titre, la subvention annuelle de fonctionnement accordée par la Mairie ne se monte qu'à 930 €. Elles sont donc indépendantes dans leur recherche d'équilibre financier.

Enfin, il est vital de trouver un noyau de bénévoles prêts à s'engager dans ces missions sur la durée. C'est en effet aussi la stabilité dans le temps des bénévoles de cette association et leur prise de responsabilités (gestion des emplois d'animatrices) qui a permis un tel développement de cette association.

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Rennes (35)	
Spécificités du territoire	276
-	
Nombre d'habitants	Nombre infrastructures sportives
213 454	110
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 2 300 000 €	Les sports s'emmellent
Subventions : 4 800 000 €	Porteur de projet
Investissements : 2 768 916 €	Association
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : 19 692 (49.8%) Total : 44 050	Fonctionnement

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

A Rennes, nous avons la chance d'avoir plusieurs clubs féminins de haut niveau amateur. Le Stade Rennais Rugby Féminin, le REC volley, l'Avenir de Rennes et le CPB foot s'unissent pour «Promouvoir le sport féminin» à Rennes.

Dans le cadre de sa politique de développement du sport féminin et plus particulièrement du sport féminin de haut niveau amateur rennais, la Ville a décidé de soutenir ce projet. L'intérêt est de mutualiser les moyens des associations et de la collectivité pour promouvoir le sport féminin.

Les objectifs du projet :

- Mettre en lumière la pratique féminine (visibilité médiatique).
- Fédérer les réseaux et partenaires dans un travail coopératif et sportif.
- Organiser un évènement commun.

Concrètement il s'agit de proposer un billet unique en mars (en parallèle du mois de la journée des droits de la femme) valable pour l'entrée de 4 matches de sport collectif féminin.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Une collaboration de 4 associations rennaises autour du projet qui donne dès le démarrage au projet une envergure et un ancrage sur le territoire. L'implication d'une personne par club lors des réunions est une condition à l'intégration des clubs dans le groupe. Un équilibre sur la lisibilité avec un seul nom « **Les sports s'emmellent** » afin d'éviter une récupération par certains clubs.

Un positionnement fort de l' élu dès le début de l'action et un soutien du service évènementiel de la Ville au même titre que d'autres manifestations implantées historiquement sur le territoire :

- Une aide logistique importante de la Ville (prêt de barnum).
- Une priorisation sur l'accès aux équipements phares de la Ville.
- Une aide de la Ville dans l'impression et l'accès aux espaces d'affichage....

Un plan de communication bien défini en amont avec affiches de qualités bien identifiées par les acteurs du sport.

Une présence de l' élu et du directeur des sports aux évènements est importante.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Les équipes féminines sont parfois relayées en second plan dans la politique sportive, c'est pourquoi la Ville en a fait un de ses objectifs fort. Le portage politique est essentiel et doit être accompagné par une priorisation dans la gestion des dossiers des services (planification, évènementiel...).

Les chiffres positifs de l'action en mars 2018 :

- 1700 spectateurs se sont déplacés pour assister aux 4 matches,
- 150 bénévoles ont participé à l'organisation,
- 65 joueuses ont pu bénéficier du dispositif.

Perspectives pour 2019 : trouver des partenaires privés.



PAROLE D'ÉLU Yvon LEZIART

**Adjoint au maire en charge des sports de Rennes
et référent ANDES(35)**

«L'évolution des pratiques sportives féminines est en constante progression. Le déficit face aux pratiques masculines est encore important. Nous menons à Rennes une politique sportive volontariste auprès des pratiquantes.

Nous concentrons nos efforts sur une augmentation des crédits aux structures sportives féminines, sur une amélioration de leur condition de pratique, sur la médiatisation des actions entreprises (ex: les sports s'emmèlent) et sur la venue de grands événements sportifs féminins (nous avons accueilli 7 matches de la Coupe du Monde féminine de football).

C'est par cette conjonction d'actions que la pratique sportive féminine s'ancre et se développe dans notre ville.



Nom de la ville	Nombre associations sportives
Romans sur Isère (26)	
Spécificités du territoire	86
QPV	Nombre infrastructures sportives
Nombre d'habitants	52
33 465	
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 3 714 000 €	Campus sports féminins
Subventions : 819 140 €	Porteur de projet
Investissements : 87 000 €	Association
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : 3 356 (37.7%) Total : 8 902	NC

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

Afin de mettre en avant le sport féminin et le territoire, la Ville de Romans s'est associée au projet de Didier SERVANT, cadre technique fédéral de la FFBB, de mettre en place des stages à destination de jeunes joueuses, autour de championnes d'exception. Débutée en 2015, avec le basket et Céline DUMERC, l'expérience s'est ensuite développée avec le volley et Victoria RAVVA, avant d'intégrer le football et Marinette PICHON.

Le concept original propose de mettre en commun l'hébergement et la restauration et de fédérer une véritable dynamique autour du sport féminin avec des cérémonies uniques d'ouverture et de clôture, et plusieurs temps-forts partagés entre toutes les stagiaires et l'encadrement exceptionnel.

A l'avenir, d'autres stages devraient voir le jour autour de nouvelles personnalités fortes du sport féminin pour que Romans contribue à développer les valeurs du sport féminin et permette au territoire de continuer à être moteur dans ce domaine.

La Ville s'associe à ces stages en mettant à disposition ses infrastructures et en facilitant les démarches pour l'hébergement et la restauration.

Elle participe également à la communication autour des stages et propose à son responsable des actions pour participer à son développement.

Ces trois stages qui ont réuni près de 300 sportives en 2018, entendent contribuer à l'essor et la médiatisation du sport féminin dans des territoires où on ne s'y attend pas, loin des grandes métropoles. Ce pari fonctionne puisque cette année encore les médias locaux et régionaux ont couvert l'événement avec notamment la présence de France 3 sur les terrains de foot ou encore Le Sport Dauphinois et SportMag.fr.

Les objectifs sont les suivants :

- Élever l'engouement et le niveau de motivation des jeunes filles, en intégrant dans le concept, la découverte des conditions d'encadrement et de suivi de sportives de haut-niveau.
- Transformer un stage de vacances en événement dédié au sport féminin, en associant les sportives emblématiques d'une discipline, par leur présence permanente.
- Parler Sports Féminins en associant plusieurs disciplines.

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Les conditions de la réussite

1. Campagne de promotion exclusivement par les réseaux sociaux.
2. Une complicité entre les collectivités et l'initiateur du projet.
3. L'adhésion totale des ambassadrices.
4. L'ouverture sur l'Europe.
5. La passion.

Les points négatifs

1. La non-mobilisation du monde fédéral (structure de territoire).
2. L'absence de référents ou référentes dédiés au sport féminin.

Les besoins logistiques

1. Le concept logistique demande la construction d'infrastructures éphémères le temps d'une semaine.
2. Associer les ligues ou fédérations représentatives de la discipline, pour dupliquer le même décorum utilisé lors des compétitions nationales.

L'ouverture vers le recrutement de volontaires

1. La renommée de l'événement motive des passionnés à donner de leur temps pour les missions complémentaires, sur des postes similaires que ceux ouverts lors des rencontres internationales.

RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

Quelles conclusions sont à tirer de cette action ? Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions à prendre ?

Extrêmement positif : renommée et attractivité du territoire sur les périodes estivales.

Les associations locales et leurs membres vivent leur semaine de rêve, nous ne sommes pas certains qu'ils tirent toute la potentialité pour faire évoluer la pratique féminine.

Nous envisageons que les cadres des différents stages soient réunies le jour qui précède leurs arrivées, pour organiser des conférences dédiées aux éducateurs des clubs sportifs locaux. L'encadrement de publics féminins doit répondre à une pédagogie adaptée.

La sédentarité des nouvelles générations demande un travail spécifique de coordination et motricité.

La prévention des blessures passe par des ateliers de renforcements et stabilités spécifiques.

Imaginer le campus de demain à travers les pratiques urbaines.



PAROLE D'ÉLU Damien GOT

*Adjoint au Maire en charge des sports de Romans-sur-Isère et
référent ANDES (26)*

Nous avons souhaité développer à Romans une politique sportive ambitieuse, qui allie rayonnement et proximité. Dans cette optique, nous soutenons le haut-niveau qui sert de vitrine pour le sport-loisir, à destination de tous les publics.

L'événementiel sportif prend toute sa place dans cette politique, qui permet d'associer les partenaires économiques et d'attirer le grand public autour de compétitions d'envergure nationale et internationale.

La politique sportive Romane portée depuis 2014 porte ses fruits puisque la Ville a plusieurs fois reçu le label « Ville active et sportive », et a remporté en 2016 le titre de « Ville la plus sportive de la Drôme ». Le meilleur marqueur de cette réussite reste cependant la bonne dynamique dans nos clubs sportifs, qui continuent de progresser chaque saison.

Nom de la ville	Nombre associations sportives
Villeneuve d'Ascq (59)	
Spécificités du territoire	170
QPV	Nombre infrastructures sportives
Nombre d'habitants	81
61 920	
Budget sport	Nom de l'action
Fonctionnement : 2 955 030 €	Sport pour elles
Subventions : 1 185 800 €	Porteur de projet
Investissements : 4 943 642 €	Ville
Nombre de licenciés	Types d'actions
Féminines : 7 260 (33%) Total : 22 000	NC

OUTILS ET MOYENS MIS EN OEUVRE (FINANCIERS, HUMAINS, MATÉRIELS)

Quelles ont été les conditions de réussite, ou d'échec, de la mise en application de cette action ?

Les conditions de réussite passaient pour l'essentiel sur :

- Un lien de confiance bâti autour des parents pour faciliter la venue des jeunes féminines.
- Un encadrement féminin.
- De proposer à chaque fois que cela est possible des ouvertures sur l'extérieur (clubs, sorties sportives, rencontres avec des institutions) : la démarche poursuivie permet de s'approprier les espaces publics, trouver sa place.
- Rendre ce public acteur du projet et favoriser une autonomie de pratique.

GENÈSE DE L'ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE DES FEMMES

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette action ? Quels étaient les objectifs poursuivis ?

La Ville de Villeneuve d'Ascq porte depuis de nombreuses années le « Sport au féminin ». Cela se traduit par la présence sur son territoire d'équipes féminines de haut niveau notamment dans les disciplines de Basket, Rugby, Tennis, Gymnastique.

Le Sport au féminin est aussi présent au cœur de nos quartiers prioritaires. Suite à une volonté politique forte et d'un diagnostic sur l'ensemble de nos dispositifs sportifs municipaux, nous avons constaté que le public féminin était absent de cette offre de pratique de proximité.

Il nous a semblé opportun de proposer une action spécifique du « **SPORT POUR ELLES** » comme vecteur d'émancipation, de socialisation et de bien-être.

Par ailleurs, la démarche était de proposer une alternative à ce public confronté à des créneaux quasi 100% masculins.



RÉSULTATS / CONSTATS DE LA PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

**Quelles conclusions sont à tirer de cette action ?
Quelles sont les problématiques rencontrées et les précautions prendre ?**

Le public sur le quartier prioritaire du Pont de Bois s'est constitué et a été fidélisé sur une période d'environ 1 an et demi : 20 filles participent régulièrement au créneau. Le lien parental consolidé a permis de faire reconnaître l'action sur le territoire.

Les problématiques devront être évitées notamment en veillant à ce que le groupe ne se replie pas sur lui-même. Au contraire proposer l'ouverture sur d'autres structures associatives afin de s'approprier l'espace public. Le lien familial doit être largement entretenu pour éviter l'essoufflement du dispositif. Enfin, un encadrement féminin conditionnera la pérennité du dispositif à long terme.



**PAROLE D'ÉLU
Farid OUKAID**

**Adjoint au Maire en charge des sports
de Villeneuve d'Ascq (59)**

« La reconnaissance de la sportivité de notre ville est une fierté, mais avant tout un engagement et un encouragement à persister. La ville de Villeneuve d'Ascq a sans cesse développé une politique volontariste en faveur des pratiques sportives et l'a prouvé tout au long de sa « jeune histoire ». Villeneuve d'Ascq élue ville la plus sportive de France en 1996 et la plus handisportive en 1999, c'est 22 000 licenciés, 80 disciplines différentes, 160 associations sportives et une multitude de dispositifs municipaux proposés au sein de notre patrimoine sportif.

Enfants, adolescents ou adultes, amateurs ou sportifs confirmés, tous nos concitoyens peuvent assouvir leurs envies, découvrir une nouvelle pratique ou perfectionner leur pratique. Nos publics touchés par un handicap peuvent également trouver l'activité de leur choix dans une ville résolument handisportive.

Et parce que les vertus et la passion du sport se partagent et se fêtent, la Ville accueille, organise et soutient au fil des saisons de grands rendez-vous sportifs, de la Cerveise au cross du Héron, du meeting de demi-fond du VAFA aux nombreuses rencontres scolaires qui rassemblent des milliers d'enfants, sans compter les grands évènements sportifs qui se déroulent chaque week-end au stade Pierre Mauroy, au stadium Lille Métropole et dans nos installations.

